Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'asbl FVWB du SAMEDI 11 JANVIER 2025 à 10 H à BEEZ

Présents pour les entités provinciales/régionales :

• Brabant Wallon (4):

- o Francis OFFERMANS
- o Frédéric SCHMITT
- Eric DAVAUX
- Philippe VANESCOTE

(procuration à SCHMITT F.)

• Bruxelles Capitale (4):

- o Thibaut LYCOPS
- o Quentin BALLINGER
- Audrey CATHELYNS
- o Didier VAN LEEUW

• Hainaut (6):

- o Patrick CARLIER
- o Denis VAN BEVER
- o Thérèse LEFEVRE
- Adrien VAN MOORTEL
- Laurent HANNECART
- Frans POTIERS

(procuration à VAN BEVER D.) (procuration à HANNECART L.)

(procuration à CATHELEYNS A.)

(procuration à VANLEEUW D.)

• Liège (6):

- Philippe ACHTEN
- Pascal SCHMETS
- o Patrick HERBRANDT
- o Philippe DEFLANDRE
- Jean-Pierre CHISOGNE
- o Alain CABAY

• Luxembourg (6):

- o Michel FORGET
- Roger GRUSELIN
- o Léopold HAAGER
- Jean-Louis MASSART
- o Guy BURTON
- Bernard VALENTIN

(procuration à DEWILDE B.)

(procuration à FOSSEPRE F.)

• Namur (6):

- o Bernard DEWILDE
- Michel HOURLAY
- o Corine LECOMTE
- Jacqueline SCAUFLAIRE
- Jérome CORNET
- Fabrice FOSSEPRE

• RVV (2):

- Stephan ANDRE
- o Willy FRANK

• Total: 34 voix

• Dominique RETERRE, préside la séance.

1. Accueil des membres et vérification des pouvoirs.

La secrétaire procède au décompte des voix.

Total de 34 voix

2. Mot de la Présidente.

Mesdames et Messieurs, chers membres,

Je suis ravie de vous accueillir aujourd'hui pour notre assemblée générale. Permettez-moi de vous souhaiter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, de nombreux succès sportifs mais aussi une très bonne santé à vous et votre entourage.

Cette saison sportive est particulièrement difficile et marquée , en raison du changement de logiciel de Fedinside vers Clubee qui impacte notre fonctionnement. Je tiens à saluer votre engagement et votre résilience face à ces défis. Nous sommes tous concernés et je vous prie de croire que le conseil d'administration suit cela de près et est conscient du travail engendré au niveau des clubs et des responsables des différentes cellules des entités.

Malgré ces obstacles, nous avons réussi à avancer grâce à un travail collectif remarquable.

Ensemble, nous avons construit une vision et une stratégie solides pour l'avenir de notre organisation. Ce processus a été essentiel pour nous permettre de nous adapter et de nous projeter avec confiance.

Nous avons également présenté à l'Adeps un plan stratégique de bonne qualité. Bien que l'enveloppe totale reste identique, nous avons bon espoir que la répartition tiendra compte du travail effectué par notre fédération.

Le staff va travailler sur une présentation de ce plan stratégique afin de le présenter à vos clubs lors d'une AG prochaine.

Je souhaite également mettre en lumière l'excellent travail réalisé au sein de nos groupes de travail. Chacun d'entre vous a apporté ses compétences et ses idées, ce qui nous a permis de tirer parti des forces de chacun. C'est grâce à cette collaboration que nous avons pu revoir notre règlement juridique et nous assurer qu'il soit en adéquation avec nos objectifs stratégiques.

Notre staff se construit progressivement et notre travail devient professionnel à tous les niveaux. J'en profite pour le remercier.

Je vous remercie tous pour votre investissement et votre détermination. Ensemble, nous avons posé les bases d'un avenir prometteur. Je suis convaincue que, malgré les difficultés rencontrées, nous avons les outils nécessaires pour surmonter les défis à venir et réaliser nos ambitions.

Merci à tous, et passons maintenant à l'ordre du jour

3. Modifications du ROI

Règlement juridique – Annexe au ROI.

S. André donne des précisions sur le travail fait par le groupe qui avait été mandaté pour réformer le règlement juridique dans son ensemble.

	BW	ВС	LIEGE	R.V.V.	NAMUR	HAINAUT	LUXEMBOURG	TOTAL
OUI	4	4	6	2	6	6	6	34

Art 450 Pt plus amendement.

Sous peine d'une amende de 4U (Ar8) et des sanctions prévues, tout arbitre qui a disqualifié un joueur ou qui a dirigé une rencontre au cours de laquelle, ou avant ou après laquelle, des irrégularités ou des incidents se sont produits, en informe sa commission d'arbitrage qui donne son avis non contraignant sur l'opportunité d'introduire un rapport.

Dans le cas où un rapport est rédigé, l'arbitre :

- rédige un rapport d'arbitrage sur un formulaire prévu par l'association ;
- le signe de manière manuscrite ou numérique;
- l'envoie au parquet fédéral, par simple courrier ou courrier électronique, au plus tard le 5^e jour ouvrable à compter du jour suivant la survenance des faits, le

délai étant ramené au 3^e jour ouvrable lors d'une procédure accélérée (principalement à partir du 1er mars et lors de toute rencontre de coupe).

	BW	ВС	LIEGE	R.V.V.	NAMUR	HAINAUT	LUXEMBOURG	TOTAL
OUI	4	4	6	2	6	6	9	34

Art 255-256 : pôle d'excellence et labélisation.

Article 255 : Les pôles d'excellence (PE)

• permet de demander la DA, pour autant que les conditions de l'article 315 soient respectées ;

Article 256: Labélisation des clubs

• permet de demander la DA, pour autant que les conditions de l'article 315 soient respectées.

	BW	BC	LIEGE	R.V.V.	NAMUR	HAINAUT	LUXEMBOURG	TOTAL
OUI	4	4	6	2	6	6	6	34

4. Approbation du budget 2025.

P. Schmets présente un document explicatif pour la conception du budget 2025.

Au niveau des charges (dépenses) :

- Fonctionnement
- Plan programme 2025
- Plan stratégique Olympiade 2025-2028.

Au niveau des produits (recettes), les principales sources sont :

- Subsides Adeps
- Les cotisations des adhérents
- Subvention COIB (BE GOLD)
- Subvention Loterie Nationale (Fair-Play & campagne promotion communication Equipes nationales.

La confection du budget 2025 est liée à la problématique budgétaire de notre Pouvoir Subsidiant ; en fonction des dossiers rentrés et du budget global affecté à l'ensemble des fédérations, une médiation aura lieu → décision courant 02/2025.

Scénarios proposés.

Dans le cadre du principe de précaution, 3 scénarios sont proposés :

N°1: « Budget 2025 base »

Subside Adeps Sports de haut niveau ->150.000 € (budget actuel 2024)

N° 2: « Budget 2025 Adeps A »

Subside Adeps Sport de Haut niveau -> 250.000 €

N° 3 : « Budget 2025 Adeps B »

Subside Adeps Sport de Haut niveau -> 200.000 €

En fonction des différents scénarios, le montant supporté sur fonds propres sera différent. Les ajustements se feront en cours d'année au fur et à mesure des subsides obtenus.

Résultat du vote pour l'approbation du budget 2025.

	BW	ВС	LIEGE	R.V.V.	NAMUR	HAINAUT	LUXEMBOURG	TOTAL
OUI	3	3	6	2	6	6	6	32
Abstention	1	1						2

5. Elections.

Administrateur présenté par le B.W: Mr OFFERMANS Francis

Résultat du vote : 33 OUI 1 NON

Procureur Fédéral de la FVWB : candidature reçue de Mr SURETING Michael.

Résultat du vote : 26 OUI 6 NON 2 ABSTENTION

6. Interpellations.

L'interpellation faite par T. LYCOPS en tant que président du Sporta Brussels Volley est d'attirer l'attention sur un enjeu qui impacte directement la gestion des clubs en signalant que les frais liés à l'arbitrage représentent actuellement une part trop importante en atteignant près de 20% des budgets des clubs.

Dans ce contexte, il préconise une réflexion tant au niveau Volley Belgium qu'au niveau de la FVWB afin de trouver des solutions concrètes ayant pour but la diminution des indemnités et des frais de déplacement.

La Présidente prend acte de cette interpellation qui sera analysée par le CA en collaboration avec la cellule arbitrage de la FVWB et relayée aussi au niveau VB.

L'interpellation faite par A. CATHELYNS en tant qu'administratrice de VolleyBruxelles - lue en séance suite à un soucis de communication du document - concerne le programme « CLUBEE » .

Elle dénonce les problèmes rencontrés depuis le début par les clubs, les entités et les AOC et met en avant le constat qu'aucune évolution significative ne voit le jour.

Il lui paraît indispensable de retrouver un système fonctionnel le plus rapidement possible, et pour la fin de la saison 2024-2005 au plus tard.

B. Valentin donne des informations sur l'évolution de Clubee en insistant sur le fait que tout ne peut être fait en même temps. Il y a une liste de tâches qui a été transmise à la firme mais d'autres tâches prioritaires comme la facturation et les informations demandées par l'Adeps doivent être intégrées et du coup retardent les échéances données initialement.

Clôture de la séance à 11 H.

La Secrétaire Générale

HABETS A.M